

Acte de naissance
 le Bertrand
 Bertrand
 n° 11
 11

Le dit acte fut fait le vingt quatre Octobre
 à dix heures de matin de Bertrand Bertrand
 de la Ville de Paris à quatre heures de jour, fils de Jean Bertrand, et
 de Catherine Bouquet, fille de Jean Bertrand, et
 de l'enfant à elle nommé Jean Bertrand, Premier témoin
 Jean Bertrand âgé de soixante ans, Professeur de l'Université de Paris
 à Paris, second témoin Paul Bertrand, âgé de cinquante ans, Professeur
 de l'Université de Paris, et aussi à Paris, Sur la Requisition
 nous fait par Joseph Bertrand grand Père de l'enfant, tuteur
 du présent acte à elle par nous fait aux Parties comparantes
 aux demeurant qui ont déclaré en savoir légal et
 l'ont fait suivant les loys par nous faites de Paris, faisant les
 fonctions d'Officier Public de la Ville de Paris.

L'An Mil huit cent vingt quatre le vingt huitième

Acte de mariage
 de Pierre
 Chappert, et
 Françoise
 Bieau
 n° 2
 11

Le dit mariage de Pierre Chappert et de Françoise Bieau
 demeurant à Cambesj commune de Montfermeil département de
 l'Aisne, âgé de trente deux ans et de Françoise Bieau
 le quatre octobre mil sept quatre vingt deux, ainsi qu'il résulte
 de l'acte de mariage fait devant Notaires le jour de ce jour
 homologué devant le Tribunal de la Ville de Paris le seize octobre
 mil huit cent vingt quatre, Professeurs de la Ville de Paris
 demeurant à Paris, commune de Montfermeil
 département de l'Aisne, fils majeur de feu Antoine Chappert
 et de Elizabeth Rigal Bieau, demeurant à Paris, département
 de la Haute Garonne.
 Et de Françoise Bieau âgée de vingt cinq ans née
 à Montfermeil département de l'Aisne le vingt deux

de les futur
 prouvent de
 l'assentiment de
 leur père et mère
 présents,
 Gamet
 Gamet
 Massouille
 Castel
 Massouille

au jour, ainsi qu'il résulte de l'acte de mariage de ce jour
 qu'elle nous a déclaré, fille majeure de Pierre Bieau demeurant
 à Paris, département de la Haute Garonne. Et de Françoise Bieau, les
 Actes Preliminaires sont extraits des registres des Publications de
 mariage fait de la commune de Montfermeil département
 de l'Aisne, à Montfermeil département de l'Aisne, à Paris, département
 de la Haute Garonne, dans la commune de Montfermeil, le
 dix et dix sept octobre à dix heures de matin, et dans celle de
 Paris le dix neuf et vingt six septembre mil huit cent vingt quatre
 à dix heures de matin au même effet de mariage se concernant
 à Paris, département de l'Aisne, nous nous sommes en l'état civil sans avoir
 à Paris, département de l'Aisne, après avoir donné lecture de tout le présent
 et de l'acte mentionné et du registre de la commune de Montfermeil
 mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse
 s'ils veulent se marier l'un avec l'autre, chacun d'eux a
 répondu affirmativement, et déclaré au notaire et au
 futur époux et à la future épouse de ce mariage de ce jour
 nous avons dressé acte en présence de nos collègues demeurant
 à Paris, département de la Haute Garonne Professeurs de l'Université
 âgé de cinquante trois ans, et de Jean Gamet âgé de soixante trois
 ans, professeur demeurant à Paris, département de l'Aisne, et de
 Massouille Professeur demeurant à Paris, département de la Haute Garonne
 et de Jean Castel âgé de dix neuf ans demeurant à
 Montfermeil, Haute Garonne, département de l'Aisne
 et ont signé avec nous les Notaires, les futurs
 époux de ce jour et de ce jour.

Gamet Castel Massouille Gamet
 Massouille